

SYMAT, l'Écho

ALLIER, ANGOIS, AUBREVAH, BARRAZAN-DUBA, BORDÈRES-SUR-ÈCHEZ, BOUSS, CUG, COURSAM,
GOMEZ, HOUTIC, IBOS, LAGARDE, LALOBBIE, LANGAC, LAGLADS, MONTIGNAC, ODO, ORLEZ, OURBEUILLE,
POUYSTRUC, SALES-ADOUR, SARRIGUET, SARROUILLES, SÉNÉAC, SOIES, SOUYEADOUR, TARBES

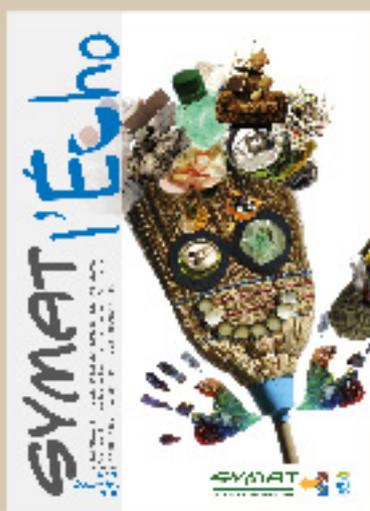
N°36
Décembre
2016



SYMAT

SYNDICAT NANTAIS DE LA RECOLTE ET DE LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS





SYMAT

115, rue de l'Adour
65460 BOURS
Tél 05 62 96 36 40
e-mail : symat@symat.fr

N° Vert 0 800 816 051

Directeur de la Publication :

Marc Garroq

Conception et Réalisation :

Julie LOUSTAUNAU

Impression :

Conseil Imprime Tirage : 49 500 ex

N° ISSN : 1779 - 3203

Crédit photos : SYMAT - FOTOLIA



Marc GARROCCQ
Président du SYMAT
Maire de Bours

“ LE MOT DU PRÉSIDENT

La fin de l'année 2016 se clôture avec une bonne nouvelle puisque une baisse des tonnages des ordures ménagères (bac grenat) de l'ordre de 400 tonnes, soit 3 %, a été observée sur l'année, ce qui est très encourageant. Toute l'équipe du SYMAT vous remercie pour votre implication.

La mise en place de la Taxe Incitative semble donc commencer à porter ses fruits, ce qui me rend optimiste quant à l'atteinte de notre objectif premier : de nouvelles diminutions des quantités de nos déchets dans les années à venir.

Nous sommes en train de mettre en place un outil

Web Usager sur notre site www.symat.fr qui vous permettra très prochainement de suivre votre consommation : nombre de collectes de vos bacs, nombre d'accès aux déchèteries et estimation de la part variable de votre Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas et cette période est généralement synonyme d'une augmentation de la production des déchets. Nous vous proposons dans ce numéro des astuces pour limiter cette hausse. Je vous souhaite donc à tous d'excellentes fêtes sous le signe de la récup' et de la dématérialisation !

”
Bonne lecture
/s/



▲ Des travaux d'extension ont été réalisés à la déchèterie de Bordères

La commune de Bordères-sur-l'Échez a mis à disposition du SYMAT deux parcelles accolées à la déchèterie afin d'en assurer l'agrandissement. À ce titre, le SYMAT remercie vivement M. le Maire de Bordères-sur-l'Échez. Le gain de place obtenu a permis de disposer au bas des quais les bornes à huiles végétales, à textiles, à piles, à verres et à papiers, devant plusieurs places de parking. Cette nouvelle organisation fluidifie la circulation sur le haut des quais, limite le temps d'attente, et améliore la sécurité des usagers et des gardiens.



◀ À la déchèterie de Tarbes Nord, ce sont des travaux de terrassement et d'enrobage qui ont été entrepris à l'entrée du site afin de faciliter l'accès aux usagers.

Rappel



Zoom sur les logos



Nous connaissons tous ce point vert et pour cause : il figure sur 95 % de nos emballages. Pourtant, il prête souvent à confusion.

En effet, il ne signifie pas que l'emballage est recyclé ou recyclable. Il nous informe simplement que le fabricant participe financièrement à la valorisation et au recyclage des emballages et paye ainsi une taxe à l'organisme Éco-emballages.

Désormais, certains industriels indiquent la destination des déchets comme ceci :



Mais là encore, il faut rester vigilant car les consignes de tri varient d'un territoire à l'autre.



Depuis le 1^{er} janvier 2015, le logo « Triman » est devenu obligatoire sur tous les produits recyclables faisant l'objet d'une consigne de tri, à l'exception des emballages en verre. Cette mesure vise à faciliter la généralisation des consignes, ce que 93 % des Français demandaient.

Si vous avez un doute sur la destination d'un déchet, n'hésitez pas à consulter le site www.symat.fr, rubrique « Vos déchets » ou à nous contacter à communication@symat.fr.

Toxe Incitative C'EST PARTI POUR LA COMPTABILISATION !

Comme vous le savez certainement maintenant, la Taxe Incitative va entrer dans sa phase de comptabilisation réelle au 1^{er} janvier 2017. Dès lors, le nombre de sorties de votre bac grenat sera pris en compte et aura une répercussion sur la part variable de votre Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

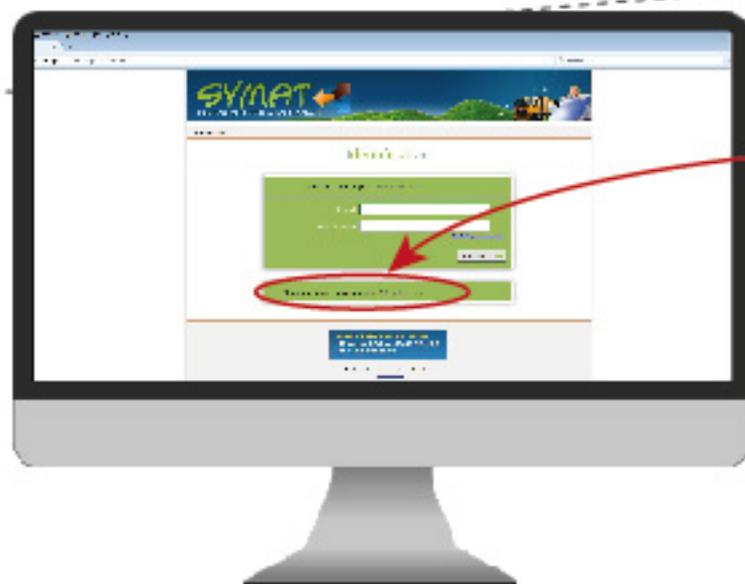
Le SYMAT vous proposera très bientôt un outil en ligne pour vous permettre de suivre votre consommation : le nombre de fois où vos bacs ont été collectés, le nombre de fois où vous êtes allés en déchèteries et une estimation de la part variable de votre taxe.

Cet outil Web Usager sera accessible sur le site www.symat.fr, rubrique « Taxe Incitative » ou en cliquant sur cette icône :



Pour créer votre compte, il faudra vous munir de votre « référence usager » apparaissant sur le courrier estimatif de votre consommation 2016 qui vous a certainement été envoyé en fin d'année.

Si vous ne trouvez pas votre identifiant, vous pourrez nous contacter en envoyant un mail à communication@symat.fr.



Pour créer votre compte, il vous faudra cliquer sur « Inscrivez-vous ». Un formulaire apparaîtra alors et vous demandera votre référence usager (qui apparaît sur votre courrier de relevé normalement reçu en fin d'année), une adresse mail valide et le mot de passe de votre choix.



Les camions de collecte du SYMAT sont équipés de lecteurs de puces. Les bacs non pucés ne peuvent donc plus être collectés car le système ne peut les identifier. Les agents de collecte apposent alors un autocollant « Bac non pucé, veuillez nous contacter ». Si cela vous concerne, merci de bien vouloir contacter le SYMAT dans les meilleurs délais, de préférence par mail à taxeincitative@symat.fr



Votre bac grenat est déjà pucé s'il est équipé d'un cylindre noir à trous placé sous la collerette.

LES TARIFS

Les tarifs 2017 seront votés prochainement, à la mi-décembre. Vous pourrez bientôt consulter la grille tarifaire sur www.symat.fr rubrique « Taxe Incitative ».

Rappel :

TEOMI = part fixe (TEOM) + part variable (I).

La part fixe sert à couvrir les frais de service (collecte des ordures et des emballages, coût du traitement, gestion des déchèteries, sensibilisation à la réduction des déchets, aide pour l'achat de composteurs, achat et entretien des bacs...).

Si nous réduisons la quantité de nos ordures ménagères, les coûts de service et donc la part fixe seront moindres, et nous ferons tous des économies !

Afin de mener des actions de prévention efficaces, il est indispensable de connaître la composition des déchets ménagers produits sur le territoire. Pour ce faire, des échantillons du contenu des bacs grenat des habitants du territoire ont été prélevés au printemps sur les différents secteurs (hypercentre, zone péri-urbaine, agglomération et zone rurale), puis triés par types de déchets. Le bureau d'études mandaté, Écogéos, a ensuite établi un rapport final sur le contenu de nos bacs grenat.



59 % de nos déchets ne devraient pas s'y trouver !



Données issues du MODECOM, Méthode de Caractérisation des Ordures Ménagères réalisée sur le territoire du SYMAT en 2016.

Avec la mise en place de la Taxe Incitative, nous avons tout intérêt à privilégier les solutions pour réduire les quantités de nos ordures ménagères !

Des résultats encourageants

Sur le territoire du SYMAT en 2016, ce sont 263 kg de déchets par an et par habitant qui sont jetés dans le bac grenat, soit 21 682 tonnes par an. En 2012, lors du dernier MODECOM, c'était 276 kg que chaque habitant du territoire jetait. C'est donc une diminution de 13 kg par personne qui a été constatée sur les 4 dernières années.

Les analyses plus approfondies du bureau d'études Ecogéos ont révélé une nette baisse des déchets recyclables dans les bacs d'ordures ménagères (papiers, cartons, emballages métalliques ou en plastique, verre) de l'ordre de 30 kg par an et par habitant (52,40 kg/habitant/an en 2016).

Ces résultats sont encourageants et montrent que nous trions de plus en plus nos déchets.

Cependant, comme nous pouvons le voir sur le schéma ci-contre, 59 % des déchets que nous jetons dans le bac grenat pourraient encore être évités.

Le SYMAT va donc mettre en place de nouvelles actions de prévention pour poursuivre la diminution de déchets évitables dans les ordures ménagères. Par exemple, des composteurs collectifs de quartier sont installés au centre-ville de Tarbes pour rendre accessible cette pratique aux usagers n'ayant pas de jardin.



Les techniciens du bureau d'études trient les déchets prélevés par catégorie pour ensuite les analyser.

la recette Anti-Gospi



Samoussas aux restes de légumes et de viande

Recette idéale pour utiliser des restes de légumes cuits et de viande.

Ingrédients :

- Restes de divers légumes cuits
- Oignons (s'il n'y en a pas dans vos restes)
- Restes de viande
- Huile d'olive
- Curry et coriandre
- Feuilles de brick

La recette :

- Faire revenir vos restes de légumes et les oignons dans une poêle avec un filet d'huile d'olive et ajouter les épices.
- Hacher les restes de viande et les faire rissoler dans une poêle.
- Mélanger les légumes et la viande hachée pour constituer la farce de vos samoussas.
- Déposer une boule de farce sur une feuille de brick et la plier en triangle.
- Badigeonner les samoussas d'un peu d'huile d'olive à l'aide d'un pinceau et les faire dorer dans une poêle 5 minutes de chaque côté.



Durant les fêtes de fin d'année, une hausse significative de la quantité de déchets générés est constatée. Entre les cadeaux suremballés et les festins concoctés, nos bonnes habitudes éco-citoyennes sont mises à rude épreuve... Pourtant, de petites astuces peuvent nous permettre de limiter nos déchets sans gâcher la fête. Par exemple, nous pouvons



remplacer le fameux sapin de Noël par un arbre fabriqué à partir de branchages ou de morceaux de bois récupérés.

Concernant l'emballage des cadeaux, pourquoi ne pas utiliser des journaux ou du tissu et éviter ainsi d'acheter du papier cadeau dans le commerce ? On peut aussi remplacer le **bolduc** qui ne se recycle pas par des chutes de tissu, des rubans, de la laine, du raphia... selon ce que nous avons sous la main.

Pour créer une **décoration de table** sympathique sans se ruiner, des petits pots en verre peuvent faire office de bougeoirs et quelques pommes de pin disposées sur la table apporteront une touche nature.

On peut aussi fabriquer des **guirlandes** à l'aide d'anciennes ampoules peintes ou de papier recyclé, des **photophores** à partir de boîtes de conserve percées puis décorées... Les possibilités pour une déco 100 % récup' sont infinies. N'hésitez pas à nous parler de vos réalisations.

Côté **cadeaux**, pensez au dématérialisé ! Il y en a pour tous les goûts et tous les budgets : un dîner au restaurant, un cours de cuisine, une place de match, de ciné, de spectacle, de musée, ou encore de la musique, un film, un livre à télécharger, une séance de massage...



★ Rappel ★

Si vous optez plutôt pour un sapin traditionnel, une fois dégarni, vous pouvez l'amener en déchèterie. Il sera alors broyé et transformé en compost. Certains magasins partenaires de l'Office National des Forêts les reprennent également pour ensuite les recycler. Alors plus question d'abandonner le roi des forêts dans la rue...

Prêt gratuit de vaisselle

**Vous organisez un repas ou une réception ?
Bigorre Solidarité met à votre disposition
de la vaisselle véritable.**

Afin d'éviter d'utiliser de la vaisselle jetable, Bigorre Solidarité vous propose le prêt gratuit de véritable vaisselle : assiettes, couverts, verres à pied. L'association peut ainsi mettre à votre disposition jusqu'à 200 couverts et assiettes.

Pour plus d'informations, contactez Bigorre Solidarité à bigorre-solidarite@wanadoo.fr ou au 05 62 37 72 35.

INFO

Un décret adopté le 30 août 2016 vise à interdire à partir du 1^{er} janvier 2020 la mise à disposition des gobelets, verres et assiettes jetables en matière plastique et non compostables. Pour rappel, d'après ConsoGlobe, rien que les gobelets jetables représentent plus de 30 000 tonnes de déchets non recyclables chaque année en France.



Retrophotos



▲ Été 2016 :

Tout au long de l'été, l'équipe de prévention du SYMAT a organisé des stands sur le compostage au pied des grands ensembles d'immeubles du territoire. Ces moments conviviaux ont permis aux habitants d'échanger sur les pratiques du compostage en immeuble et partager leur expérience.

Le SYMAT a à ce jour installé 160 composteurs d'immeubles et développe maintenant les composteurs de quartier. 3 400 foyers du territoire utilisent ces composteurs collectifs. Si vous êtes, vous aussi, intéressé-e pour composter dans votre quartier ou votre immeuble, c'est possible alors contactez-nous à prevention@symat.fr !



2 octobre 2016 :

La traditionnelle Fête des fleurs de Tarbes a été l'occasion de prodiguer au public venu en masse de nombreux conseils sur la gestion des déchets de jardin. À l'ordre du jour : compostage, paillage, broyage, jardinage en lasagnes... de nombreuses astuces pour réduire la quantité de vos déchets verts que vous pouvez retrouver dans *Le Petit guide du jardinier malin* disponible à l'accueil du SYMAT ou sur www.symat.fr, rubrique « Publications ».



4 septembre 2016 :

Un stand smoothies a été tenu à l'occasion de la Fête du sport de Soues. Pour ce faire, le SYMAT a récupéré des fruits et légumes, considérés comme trop moches pour être vendus, afin de préparer de délicieux nectars. L'équipe de prévention en a profité pour sensibiliser les usagers au gaspillage alimentaire et leur donner des conseils : cuisiner les restes, congeler les surplus, ranger son frigo selon les dates de péremption, pratiquer le compostage...



*Quelques astuces pour réduire la quantité de vos déchets
et faire des économies*





Le calendrier de collecte 2017 (hors Tarbes) est arrivé !

Si vous n'avez pas reçu votre calendrier avec ce numéro de L'Écho, vous pouvez vous le procurer au siège du SYMAT ou sur notre site Internet www.symat.fr.

Vous pouvez aussi télécharger l'application SYMAT (sur Google Play ou l'App Store) qui délivre des notifications la veille de la collecte, pour vous rappeler que vous pouvez sortir votre bac.

ZOOM SUR LE COLLECTIF ART'R DE LA RECUP'



Dans la zone des Forges, aux anciens ateliers Hugues Tool, un espace entièrement dédié à la création s'est installé il y a quelques mois maintenant.

Art'R de la Recup' c'est, entre autres, une multitude d'approches autour de la récup' dans une démarche permanente de réduction des déchets et de réutilisation de matières premières.

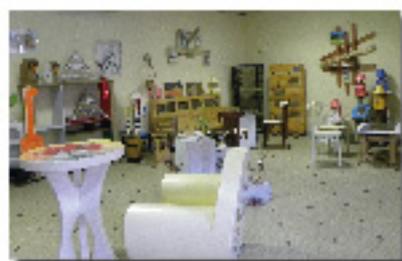
L'emplacement de l'atelier, situé tout près de la Recyclerie, est une aubaine pour récupérer les objets qui ne trouvent pas preneur, puis les détourner ou les relooker avec une imagination sans limites.

Les membres du collectif, plus inventifs les uns que les autres, vous proposent de nombreux ateliers collectifs et stages ouverts à tous et aux tarifs très

accessibles. Il y en a pour tous les goûts : fabrication de meubles en carton, collage matières, poterie, fabrication de bijoux, tricot, crochet, vitrail, chant, dessin, peinture... et la liste n'est pas exhaustive.

Les créations des participants sont exposées dans un espace de vente ouvert tous les après-midi de la semaine et toute la journée le samedi.

Si vous souhaitez assister aux ateliers participatifs, les après-midi, ou devenir intervenant d'un nouvel atelier, n'hésitez pas à prendre contact avec le collectif, toujours à la recherche de nouvelles rencontres et de partages de savoir-faire.



SITE WEB :

<http://artrdelarecup.weebly.com>

MAIL :

collectifartrdelarecup@gmail.com

 Art'R de la Recup

